

40/2023

Commune de Saint-Laurent-sur-Gorre

Délibération N°3 du 31/05/2023
Portant sur le choix de l'entreprise pour le programme de restauration
intérieure de l'Eglise lot 3

Nombre de Conseillers : L'An deux Mil vingt trois

En exercice : 19 le : 31 mai à 19h

Présents : 14 le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Desoubsdanes selon convocation du 24/05/2023

Procurations : 2 sous la présidence de M. VARACHAUD, Maire, M. NENERT étant secrétaire

Votants : 16 de séance.

Présents : M. VARACHAUD, SOURY, GROLEAU, NENERT, LATHIERE, MARIE, ,
DUNAUD, GARREAU, Mmes CHABOT, CARDOSO, CANELLAS, CARDINAL, PINTO,
ROULAUD,

Procurations : Mme BOYER à Mme CHABOT ; M. PATAUD à M. DUNAUD

Vu le programme de travaux concernant la restauration intérieure de l'Eglise,

Vu la résiliation du marché relatif au lot 3 du 15/07/2021 signé avec Laurent
DARDILHAC, gérant d'ATMOS'FER, à la demande de celui-ci suivant l'article 46.1
du CCAP,

Vu la proposition de l'entreprise PATRIMOINE AUTHIER,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 14 voix POUR et 2 Abstentions :

- Décide de passer un marché avec :

- **Lot 3 (Serrurerie-Ferronnerie) : PATRIMOINE AUTHIER 10 Rue de l'Europe-16 730 FLEAC- pour un montant de 22 737,31 € HT Tranche ferme et 5 005,91€ HT TO1 soit un total de 27 743,22 HT.**

Autorise Le Maire ou la 1^{er} Adjointe à négocier, à signer toutes les pièces administratives, techniques et financières (marchés de travaux, contrat, assurance, missions..) nécessaires à la poursuite de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

En Mairie le 01/06/2023

Transmis au contrôle de légalité le

Affiché le

Le Maire,
Pierre VARACHAUD.

